

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2021

---

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3879)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 491

présenté par  
Mme Ménard

à l'amendement n° 110 de M. Breton

-----

### ARTICLE 1ER BIS

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« pratique »

le mot :

« expérience ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.